Les bénévoles des Echos d'Empeaux organisent le deuxième volet du concours de photos gratuit (oui, il y en aura un 3ème 😉).

1/ THÈME DU CONCOURS Les photos auront pour thème : « **EMPEAUX gourmand** », libre cours est donné à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

2/ CONDITION DE PARTICIPATION Le concours est ouvert à tous les habitants d'Empeaux, y compris la famille des organisateurs et les mineurs, hors professionnels de la photographie. La participation au concours est gratuite, elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

3/ DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS Le concours est ouvert **jusqu'au 19 avril 2024**.

4/ MODALITÉS DE PARTICIPATION Chaque participant peut présenter **3 photographies** au maximum (format JPG 300 Dpi), à déposer sur le site de la Mairie ou à adresser par mail à : christophe.garros@mairie-empeaux.fr, objet : CONCOURS PHOTO

Indiquez comme nom de fichier : prénom.nom, photo1, prénom.nom, photo2 et prénom.nom, photo3. L'envoi sera accompagné du bulletin de participation dûment complété.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées, sans retouche et par conséquent, être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune. Ils déclarent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos ou du fait d'une fausse déclaration.

5/ JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION Le jury sera constitué par toute personne disposant du lien pour voter pour la photo de son choix, sachant qu'aucun signe distinctif ne sera apposé sur les photos.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6/ PRIX ET RÉCOMPENSES Le concours est doté d'un seul et unique prix dont les organisateurs réservent la surprise.

7/ EXPOSITION Les photos seront exposées à la Mairie lors de la Journée Internationale de la Photographie le 19/08/2024.

8/ INFORMATIONS NOMINATIVES Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et ne font pas l'objet d'un traitement informatique.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM …….

PRÉNOM ……

ADRESSE …….

TÉL. ……..

COURRIEL
……@……

JE SOUSSIGNÉ(E) ……

- SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR LES BÉNÉVOLES DU BULLETIN LES ECHOS D'EMPEAUX **JUSQU'AU 24 avril 2024**; OU AUTORISE MON FILS ……. OU MA FILLE …… A Y PARTICIPER,

- DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE SON RÈGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CONDITIONS;

- AUTORISE LA VILLE D'EMPEAUX À UTILISER MES PHOTOGRAPHIES POUR TOUT SUPPORT DE COMMUNICATION OU TOUTE EXPOSITION;

- CERTIFIE ÊTRE PROPRIÉTAIRE DE MES PHOTOS ET ATTESTE SUR L'HONNEUR QU'ELLES N'ONT PAS ÉTÉ RETOUCHÉES.

LE ……

SIGNATURE

Bulletin à joindre à l'envoi des photos par mail.